



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 juillet 2009

MISSION DE PREFIGURATION DU CENTRE  
NATIONAL DES ARTS DE LA RUE (CNAR)

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 10 juillet 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**SERVICE CULTUREL**

**MISSION DE PREFIGURATION DU CENTRE NATIONAL DES ARTS  
DE LA RUE (CNAR)**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le double cadre de sa politique culturelle et du renouvellement urbain en bord de Sèvre, la Ville de Niort est partie prenante dans l'installation d'un Centre National des Arts de la Rue (CNAR), sur le site des anciennes usines Boinot. Le CNAR sera co-financé, notamment, par l'Etat, la Région Poitou-Charentes et la Ville de Niort. Pour finaliser le projet d'implantation, la préfiguration du futur CNAR sera confiée à un chargé de mission qui agira avec l'appui juridique, comptable et technique de la Scène nationale Le Moulin du Roc, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Une subvention de 70 000 € est attribuée, au titre de l'année 2009, à la Scène nationale Le Moulin du Roc, pour abonder à la préfiguration du CNAR.

Cette subvention sera versée sur le chapitre budgétaire 65 3139 6574.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention quadripartite entre l'Etat, la région Poitou-Charentes, la Ville de Niort et la Scène nationale Le Moulin du Roc, qui détermine les modalités de réalisation de la mission de préfiguration ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention et à verser à la Scène nationale la subvention afférente, soit 70 000 €, suivant les dispositions financières prévues dans la convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort

**Geneviève GAILLARD**

L'Adjoint délégué

**Signé**

**Nicolas MARJAULT**